



RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE

CE PROJET EST CO-FINANÇÉ PAR LA RÉGION
ET LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL.
L'EUROPE INVESTIT POUR LES ZONES RURALES.

GAL
LEADER PAYS
DU MANS

Programme LEADER du Pays du Mans – FA 3 « mobilités et aménagements durables »

Dépenses éligibles :

56 801 €

LEADER : 30 000€

Années : 2022

Localisation du projet :
Neuville-sur-Sarthe



Maître d'ouvrage :
**Commune de
Neuville-sur-Sarthe**



Liaison douce Courty – Centre Bourg – Halter ferroviaire

Le projet bref ...

- Ce cheminement doux permet de connecter les espaces de vie, services et commerces entre eux, en restant une logique de développement durable défendue par la commune.



Le projet en actions ...

- Revêtement stabilisé,
- Espaces végétalisés,
- Béton drainant.

La plus-value LEADER

Le programme LEADER du Pays du Mans de favoriser la création de cheminements doux respectueux de l'environnement via l'exigence d'utilisation de matériaux perméables.

Le projet en chiffres ...

- 1 291 m² de liaisons douces,
- Revêtement 100 % perméable.

GAL du Pays du Mans

15-17 rue Gougeard, 72 015 Le Mans cedex 2
02 43 51 23 23 – www.paysdumans.fr